

Profession: médiateur culturel /scientifique de musée

Jeanne Pont, pour l'Assemblée métier des médiateurs culturels du Département de la culture
Texte de l'article pourVG-Magazine 2008

Les musées de la Ville de Genève se déploient sur 11 sites différents. Ils sont regroupés et placés sous la responsabilité de 4 directeurs. 530 collaborateurs y travaillent exerçant quelques dizaines de professions différentes, dont celle de médiateur culturel. Cet intitulé de fonction correspond aux normes internationales. Bien qu'il ait tout son sens, il surprend souvent de prime abord. La charte du médiateur culturel de musée récemment élaborée permet d'en dessiner le contour genevois tout en lui donnant une assise métier institutionnelle au sein de la municipalité.

Le musée: un espace culturel au coeur de la vie de la cité

Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation. La définition actuelle du musée qui figure dans les statuts de l'ICOM¹ (art.2, §1) nous servira ici de cadre de pensée.

Le musée: une mission de diffusion et d'éducation

Définir le musée en le mettant en relation avec la société et son développement, c'est ouvrir un espace dans lequel apparaissent auprès de la notion de témoins matériels, celles de l'humain, de communication et d'éducation. Les traditionnelles fonctions de conservation et de recherche relatives aux objets patrimoniaux se voient ainsi bousculées par le déploiement de la troisième grande mission attribuée aux musées, celle de diffusion. Dans son sillage émerge de nouveaux métiers comme celui de médiateur culturel / scientifique de musée.



MEG – Carl Vogt 08

« Celui qui tente d'approcher son passé incendié doit se conduire lui-même comme un homme qui laboure. Ceci donne le ton et le poids d'authentiques réminiscences. Il ne doit pas craindre de retourner encore et encore les mêmes questions ; de les disperser comme on disperse de la terre et de les retourner comme on retourne de la terre. »²

Médiateur culturel / scientifique: émergence et consolidation d'une profession

La notion de médiation culturelle a été forgée au fil de la deuxième partie du XXème siècle pour accompagner les évolutions de l'institution muséale dont la mission de conservation ne suffisait plus, seule, à rendre compte. On se penche alors sur la résonance de l'objet exposé, une approche qu'Elisabeth Caillet³ définit comme un jeu à trois « *entre l'objet qu'on a coupé de sa fonction initiale, le récepteur qui, individuellement ou collectivement, est dans une disposition mentale, affective, historique, politique, etc...., et enfin le concepteur de l'exposition permanente ou temporaire qui a un propos personnel et collectif à faire passer* ».

Pour interagir avec les publics, des médiateurs se mettent à l'œuvre au sein des musées. Déployant cette nouvelle perspective de travail, leur action est dite culturelle parce qu'elle permet « *à un sujet d'entrer en contact avec d'autres par le biais d'une expression qui lui donne*

¹ Créé en 1946, l'ICOM (International Council of Museums) est une organisation non gouvernementale (ONG) qui jouit d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Association à but non lucratif, l'ICOM est soutenu par divers organismes publics ou privés comme l'UNESCO, dont elle exécute une partie du programme concernant les musées.

² Walter Benjamin, cité dans Michael Löwy, Walter Benjamin. Avertissement d'incendie. Pratiques théoriques, 2001

³ Elisabeth Caillet, Evelyne Lehalle, A l'approche du musée, la médiation culturelle, PUL, 1995

une place dans une communauté. »⁴ Culturel, un qualificatif qui n'est pas anodin et qui va permettre au musée, suivant la définition ci-dessus, d'affirmer son rôle d'espace d'intégration sociale.

Des formations se mettent en place un peu partout en Europe, au Canada et aux Etats-Unis. Ce nouveau métier entre par ailleurs dans la législation, comme en témoigne l'article 7 de la loi de 2002, relative aux musées de France⁵.

La charte du médiateur culturel de musée constitue un appui au cahier des charges des collaborateurs. C'est un précieux outil de communication avec ses collègues exerçant d'autres professions sur la place à donner au public dans un musée.



Musée d'art et d'histoire 99

Charte métier élaborée en novembre 07

Conservatoire et Jardin botaniques 08

Les quatre entités muséales de la Ville de Genève – art et histoire, ethnographie, jardin botanique et muséum – se sont résolument inscrites dans ce mouvement international. Quatre secteurs de médiation culturelle / scientifique, sous des appellations diverses, voient progressivement le jour à partir de 1980⁶. Leurs missions et tâches sont fixées par les directions respectives des quatre entités constitutives du Domaine des musées ; ceci en accord avec la direction du Département de la culture, dont ils dépendent. Leurs moyens financiers sont alloués annuellement suivant les règles budgétaires en vigueur au sein de la Ville de Genève. Leur cadre d'intervention couvre l'action culturelle du Domaine des musées.

Pour renforcer la fragile avancée de ce secteur émergent, en novembre 2007, s'est constituée une Assemblée des médiateurs culturels / scientifiques actifs au sein des musées de la Ville de Genève. Ceux-ci se fédèrent autour d'une charte métier et d'un profil type de fonction, ce qui permet de l'officialiser tout en donnant une assise concrète à ce nouveau métier pratiqué au sein de la municipalité. Des prestations communes aux quatre entités commencent à être imaginées dans le cadre de l'offre aux écoles ou des ateliers d'été jeune public. Afin de faciliter l'accès aux prestations, un travail d'harmonisation de la terminologie, des modalités d'inscription et de la tarification est actuellement en cours.

Médiation culturelle : relations publiques ou relation avec les publics ?

Donner une représentation du monde ou agir sur le monde en s'appuyant sur le potentiel du dispositif muséal? Au cœur de la pratique des médiateurs culturels / scientifiques se trouve cette interrogation. Pour y répondre, le médiateur va favoriser le jeu des observations, interrogations, expérimentations, comparaisons, échanges et discussions porteuses de sens pour un cercle élargi de citoyens. Le visiteur est pour lui un interlocuteur en perpétuel devenir dont il cherche à enrichir ou à faire évoluer les représentations.

⁴ Jean Caune, Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles, PUG 1999

⁵ Loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France : « Chaque musée de France dispose en d'un service ayant en charge les actions d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelles. Ces actions sont assurées par des personnels qualifiés. Le cas échéant ce service peut être commun à plusieurs musées. »

⁶ Leurs intitulés ont varié et varient encore suivant les institutions : Service pédagogique, Service Animation/Pédagogie, Accueil des publics, Service des relations publiques et d'éducation environnementale.

Le médiateur culturel préfère au spectateur, un spect«acteur». A la manière d'un tisserand, il fera autant d'allers et retours qu'il faut pour relier durablement le monde du visiteur à celui de l'objet d'exposition. Son objectif est de faire naître une rencontre et de nouvelles perspectives individuelles ou collectives. Il s'y emploie en s'appuyant sur une compréhension fine des mécanismes et fonctionnements humains, tout comme des contenus et potentialités culturels de ce qui est mis en scène au musée. Il envisage chaque élément exposé comme étant au carrefour de plusieurs processus tant matériels que sociaux ou cognitifs : la production de cet objet ou de tel phénomène (conception et réalisation), leur vie (acquéreur(s), utilisateurs(s) et environnement), leur «patrimonialisation» (agents du patrimoine et cadre de conservation) tout comme leur interprétation ; pareil est le tact et la subtilité qu'il manifeste dans l'approche du visiteur qui devient un partenaire privilégié.

« La culture est un champ de dispersion des langages. »⁷ Le médiateur culturel favorise les échanges tout en resserrant les liens entre musée et populations.



Musée d'art et d'histoire
07



MEG-Conches 08



MEG – Carl Vogt 08



Muséum 08



Conservatoire et Jardin
botaniques 08



MEG – Carl Vogt 03

Ainsi se tisse la toile du sens et de la connaissance, voire de la reconnaissance.

L'objet d'exposition et celui qui le regarde se font ainsi complices ; le passage au musée prend toute sa valeur et sa singularité, pour peu que le médiateur soit attentif, qu'il suscite la curiosité et l'appétence du « regardeur », sans oublier – pour reprendre les termes de Louis Juvet - de lui «restituer l'usage de sa sensibilité».

Pour en savoir plus

Découvrez les actions de médiation culturelle actuellement en cours en consultant les sites web suivants :

Conservatoire et Jardin botaniques

<http://www.ville-ge.ch/cjb/>

Musées d'art et d'histoire, Ariana, Rath,

<http://www.ville-ge.ch/mah/>

Maison Tavel, Cabinet des estampes

MEG – Carl-Vogt et MEG – Conches

<http://www.ville-ge.ch/meg/>

Muséum et Musée d'histoire des sciences

<http://www.ville-ge.ch/mhng/>

Groupe Ecole-Musée (GEM)

<http://www.geneve.ch/ecoles-musees/>

Quelques repères bibliographiques

Caillet, E. et Lehalle, E. *A l'approche du musées, la médiation culturelle*, Lyon PUL, 1995

Caune, J. *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*, PUG, 1999

Fauche, A., Burkhalter, I., Pont, J. et Vallet, F. *Objet déclencheur, témoin matériel. Pour un musée au service de la société et de son développement*, Genava, t. LIV 2006

Le Marec, J., *Publics et musées. La confiance éprouvée*, L'Harmattan, Paris, 2007

Sous la direction de Saez, J.-P., *Culture et société, un lien à recomposer*, Ed. de l'attribut, 2008

⁷ Roland Barthes, *Le plaisir du texte*, Seuil, Paris, 1973